

# Rapport financier 2016



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !

# Rapport financier 2016

## **Présentation générale :**

Le Département de la Haute-Garonne dispose en 2016 de 9 budgets distincts :

- **Le budget principal** : objet du présent rapport.
- **Les budgets annexes : à caractère administratif :**
  - Restauration
  - Cité Roguet
  - Parc Technique
  - Laboratoire des routes
- **Les budgets annexes à caractère industriel et commercial :**
  - Pépinière d'entreprises Théogone
  - Laboratoire de l'eau et air
  - Laboratoire vétérinaire
  - Transports interurbains
  - Haut Débit (clôturé le 01/06/2016).

L'ensemble de ces 9 budgets constitue le champ consolidé de l'action de la collectivité départementale.

## **Rappel du contexte général :**

Les collectivités territoriales ont connu au cours des dernières années des réformes fiscales modifiant en profondeur leurs financements, et ont du faire face à une baisse drastique des concours de l'Etat dans le cadre du redressement des comptes publics. Le secteur public local a été sollicité pour 11 milliards d'euros pour la période 2015-2017, sur un plan de 50 milliards d'économies ayant pour objectif de ramener le déficit public sous la barre des 3% du PIB.

En diminuant la dotation globale de fonctionnement, l'effort de réduction des dépenses des collectivités devait porter exclusivement sur le fonctionnement. Or, les départements, confrontés parallèlement à une conjoncture économique tendue et à une demande toujours accrue de leurs aides sociales, ont pu voir leur capacité d'autofinancement se réduire mettant en péril le financement de leurs investissements.

**L'objet de rapport** est de présenter la situation financière du Département de la Haute-Garonne selon :

- des données générales et rétrospectives
- l'évolution des masses financières sur 5 ans
- les grandes masses budgétaires en 2016
- la composition des dépenses et des recettes en 2016
- les indicateurs financiers comparés,
- l'état de la dette propre et de la dette garantie
- le budget consolidé au 31/12/2016
- les ratios légaux.

## DONNEES GENERALES ET RETROSPECTIVES :

### Ratios comparés :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Population municipale INSEE : (millésimes 2011 et 2013)	1.260.226	1.298.562
Superficie :		6.309 km <sup>2</sup>
Longueur de voirie 01/01/16 :		6.606 km

### **L'EFFECTIF**

Nombre d'agents départementaux : (titulaires et non titulaires)	6.777	6.744
<i>dont assistants familiaux :</i>	506	494

### **LES CHARGES ET LES RESSOURCES**

Dépenses de fonctionnement/ habitant :	999 €	1.015 €
Recettes de fonctionnement/ habitant :	1.157 €	1.164 €
Produit fiscal direct/ habitant :	465 €	480 €
Epargne nette :	130 M€	138 M€
Epargne nette (hors op° de provision) :	132 M€	168 M€

### **L'INVESTISSEMENT**

Dépenses d'investissement hors dette :	148 M€	141 M€
Dépenses d'invest. hors dette par hab. :	117 €	109 €
Dépenses d'équipement brut/ habitant :	53 €	47 €
Taux d'équipement brut :	5%	4%
Autofinancement des investissements :	109%	122%

### **LA DETTE**

Dettes propres :	584 M€	528 M€
Dettes garanties :	997 M€	1.038 M€
Dettes propres/ habitant :	464 €	407 €
Taux d'endettement :	40%	35%
Capacité de désendettement :	2,9 ans	2,7 ans

### **LES IMPOTS**

Taux de taxe foncière bâtie :	21,90%	21,90%
<i>Rang tous départements confondus :</i>		30 <sup>ème</sup>
Taux des droits de mutation :	4,50%	4,50%

## I- EVOLUTION RETROSPECTIVE DES MASSES FINANCIERES

Les principaux postes de dépenses et recettes :

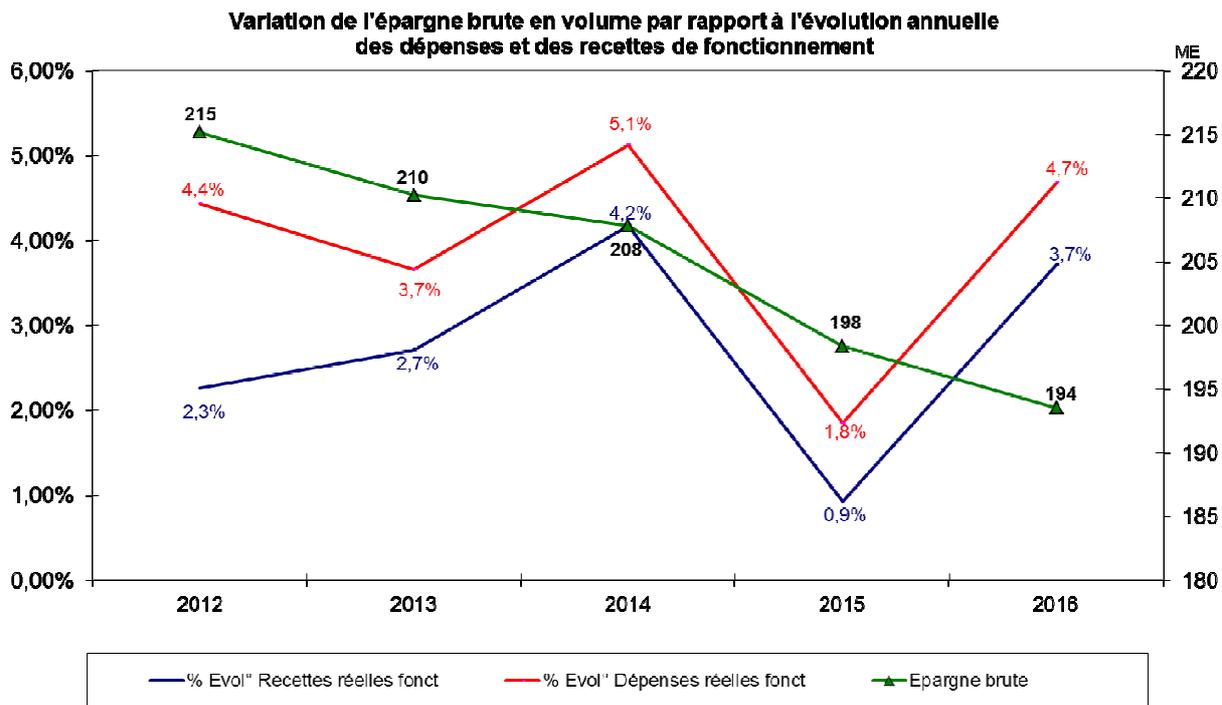
en M€	2012	2013	2014	2015	2016
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 350</b>	<b>1 386</b>	<b>1 444</b>	<b>1 458</b>	<b>1 512</b>
<i>% évolution</i>		<b>2,7%</b>	<b>4,2%</b>	<b>0,9%</b>	<b>3,7%</b>
Contributions directes	502	543	587	586	623
Impôts et taxes	325	310	336	367	388
Dotations et participations	243	243	235	215	199
Financements RSA et APA	164	167	163	160	166
Autres produits	64	71	69	71	75
Reprises provisions	50	50	52	59	60
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 135</b>	<b>1 176</b>	<b>1 237</b>	<b>1 259</b>	<b>1 318</b>
<i>% évolution</i>		<b>3,7%</b>	<b>5,1%</b>	<b>1,9%</b>	<b>4,7%</b>
Charges générales	106	107	106	110	112
Personnel	256	261	268	272	273
Dépenses sociales et interventions	687	729	767	774	799
Reversement de taxes	17	8	21	26	26
Charges financières	16	17	17	15	14
Provisions constituées	50	53	57	61	91
en M€	2012	2013	2014	2015	2016
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors affectation)</b>	<b>251</b>	<b>241</b>	<b>182</b>	<b>161</b>	<b>157</b>
<i>% évolution</i>		<b>2,7%</b>	<b>4,2%</b>	<b>0,9%</b>	<b>3,7%</b>
Dotations, fonds et subventions (hors affectation)	37	31	31	25	28
Emprunt et dette	203	203	143	130	122
Prêts	7	7	8	5	5
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT ( *)</b>	<b>462</b>	<b>377</b>	<b>356</b>	<b>333</b>	<b>319</b>
<i>% évolution</i>		<b>-18,5%</b>	<b>-5,4%</b>	<b>-6,5%</b>	<b>-4,2%</b>
Remboursement d'emprunts	260	174	169	186	178
<i>dont capital de la dette annuelle</i>	45	53	58	68	56
Subventions d'équipement versées	102	130	115	79	77
Travaux	79	59	60	59	52
Autres acquisitions	15	10	9	8	9

(\*) Outre les dépenses réalisées en investissement, il convient de prendre en compte 77,6 M€ de crédits engagés et reportés.

Sur la période de 5 ans, à l'instar des autres départements, les dépenses de fonctionnement ont cru plus vite (16,2%) que les recettes de fonctionnement (12%) entraînant un « effet de ciseaux » et une réduction de l'épargne.

En effet, les dépenses directes du secteur de la solidarité (aides sociales individuelles que sont le RSA, l'APA, la PCH, l'ACTP, le FSL et les aides à l'enfance, ajoutées aux frais d'hébergement des personnes âgées, handicapées et de l'enfance) ont progressé à elles seules de + 20%.

Parallèlement, les impôts directs, taxes et dotations n'ont évolué que de + 11,5%.

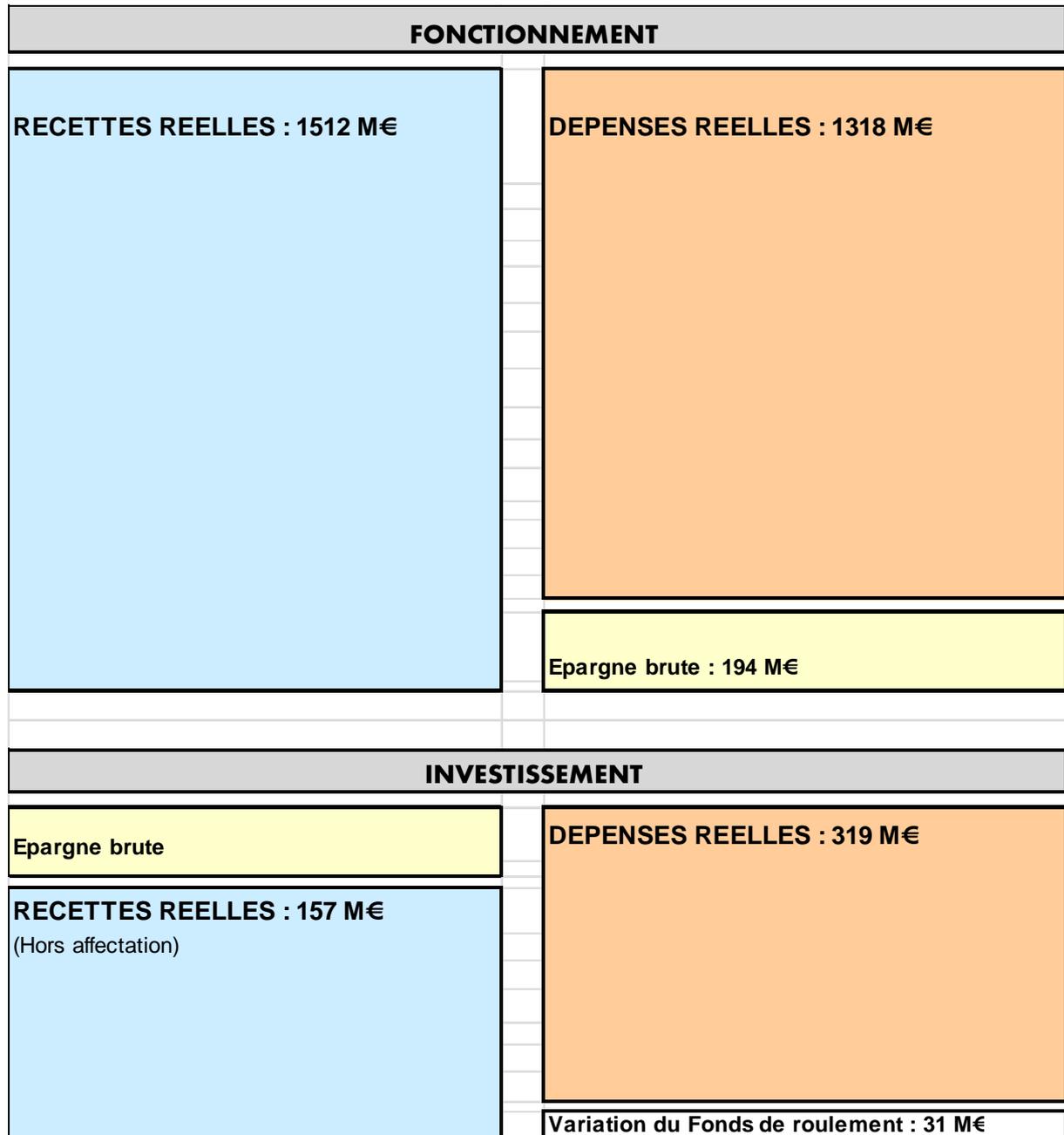


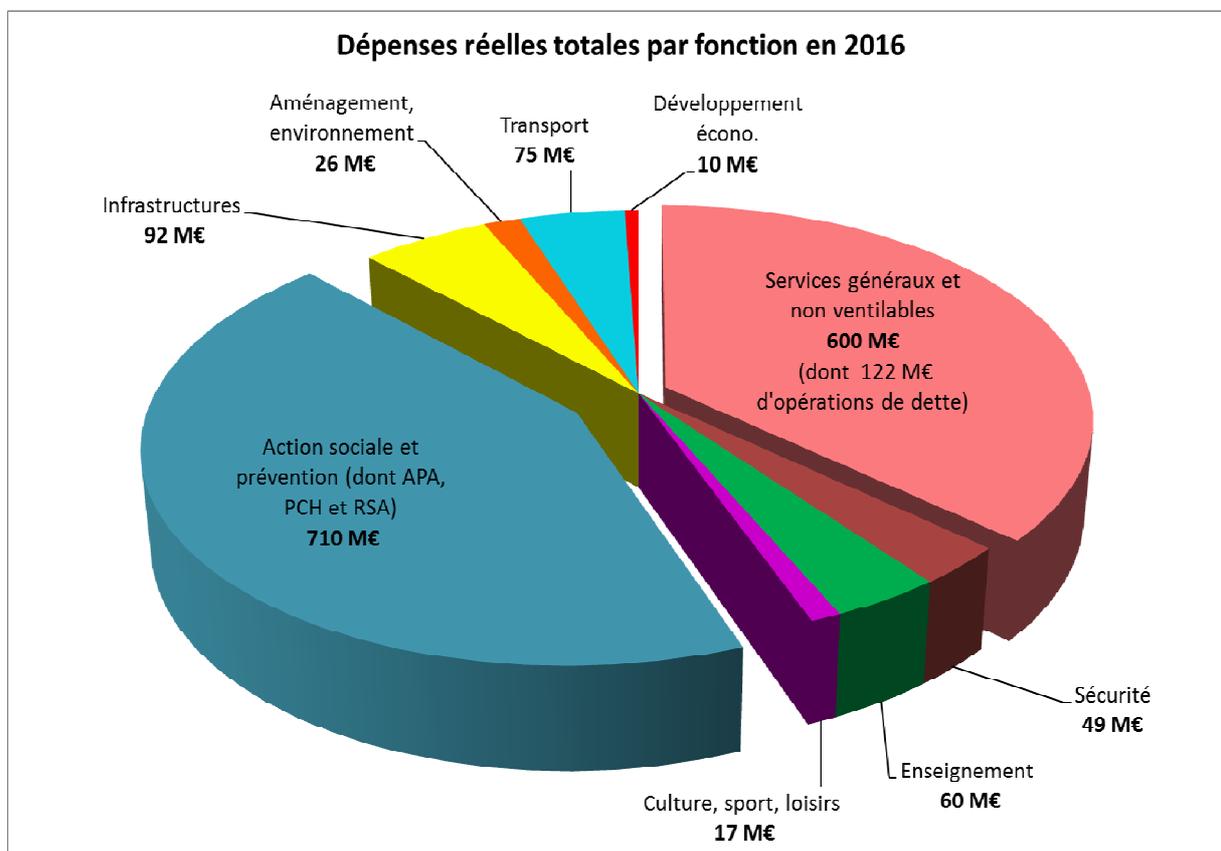
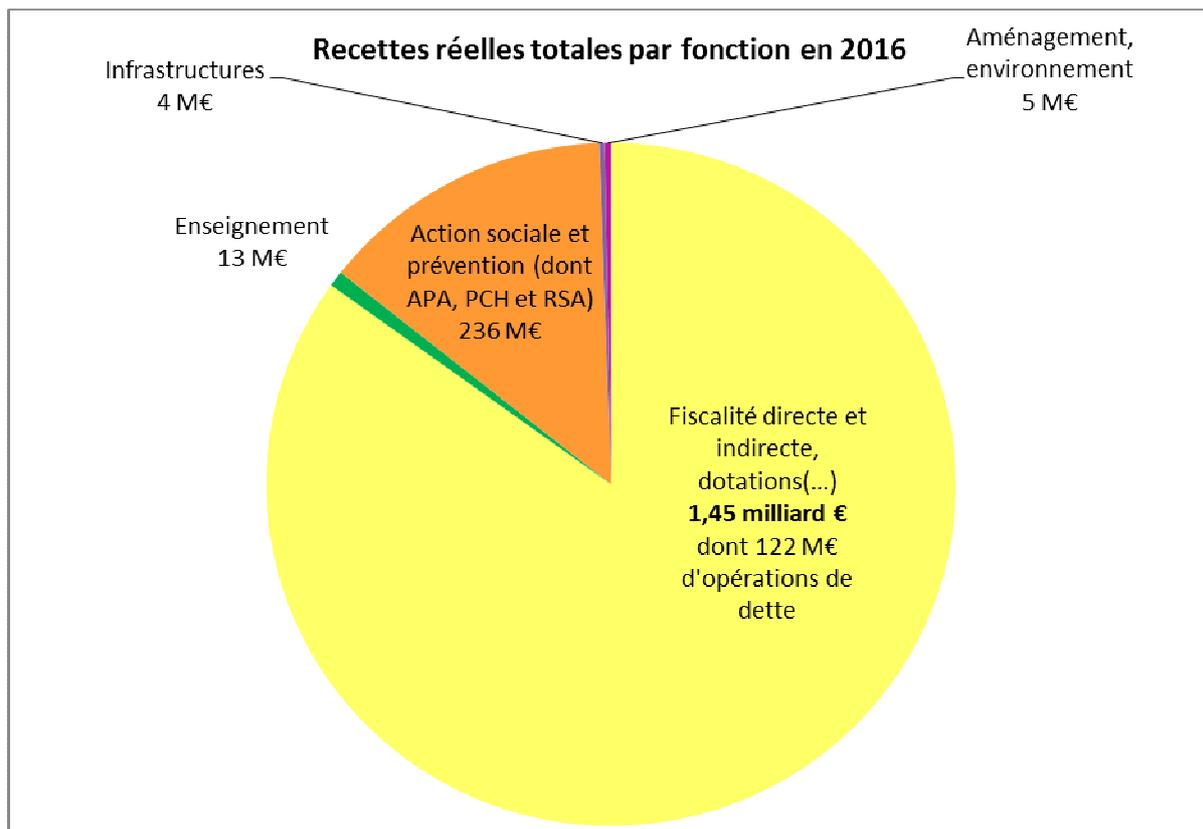
L'épargne brute ressort ainsi à 194 M€ en 2016 au lieu de 199 M€ en 2015. Hors opérations liées aux provisions, l'épargne brute s'élèverait à 224 M€.

La dotation aux provisions de 90 M€ décidée lors de la Décision Modificative n°1 en 2016 doit permettre de faire face, pour les exercices à venir, aux risques liés à l'augmentation des dépenses sociales résultant des transferts de compétences et pour lesquelles les compensations d'Etat n'évoluent plus.

## II – LES GRANDES MASSES DE DEPENSES ET RECETTES EN 2016

En données de compte administratif 2016, les dépenses réelles du budget principal de la collectivité s'élèvent à **1,638 milliards d'euros**, soit une évolution de +2,83% sur l'année.



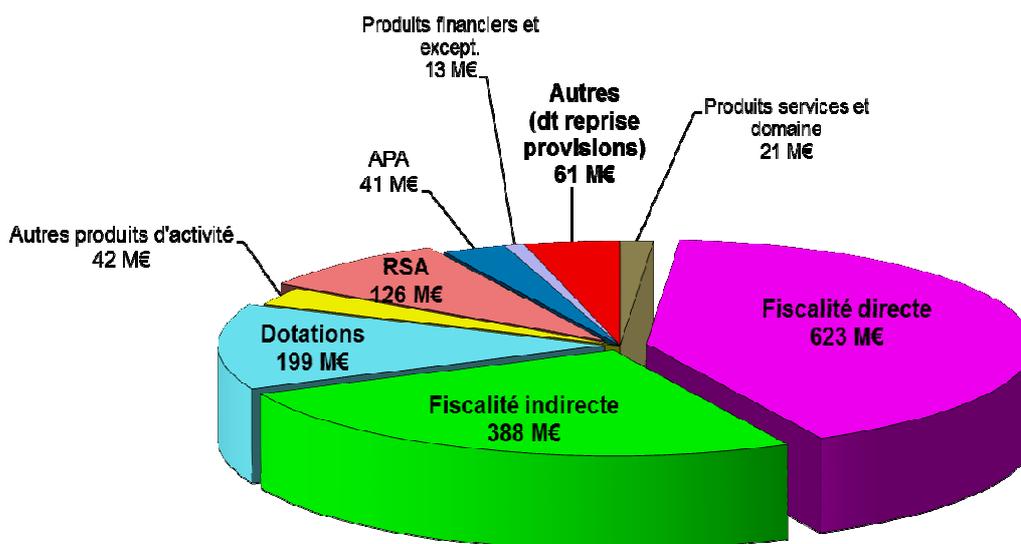


### III – COMPOSITION DES RECETTES ET DES DEPENSES EN 2016

#### A – La section de fonctionnement :

Les recettes se sont exécutées à 1 512 M€, représentant une évolution annuelle de +3,7 %.

Composition des recettes de fonctionnement 2016 : 1,51 milliard d'euros



La **fiscalité directe et compensée** est en augmentation de +6,3% et atteint 622,9 M€ (+37 M€ en volume), malgré une stabilisation du taux de la taxe foncière pour la 3ème année consécutive à 21,90%.

Le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 367,6 M€, en augmentation de 2,6% grâce à l'évolution favorable des bases.

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) encaissée pour un montant de 214,7 M€ (+26 M€ en volume) a connu un réel dynamisme en 2016, résultant principalement de la reprise de l'industrie manufacturière (+57,6 % d'évolution sur l'an, soit +19 M€). L'imposition forfaitaire pour les entreprises de réseaux (IFER) est de 2,3 M€ (+12,5 %).

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est figé à 24,2 M€, tandis que le Fonds des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties a octroyé au Conseil départemental 14 M€ (+8,3%) afin de contribuer à la charge croissante des Aides Individuelles de Solidarité (AIS) qui comprennent le RSA (Revenu de solidarité active), l'APA (Aide aux personnes âgées) et la PCH (Prestation de compensation du handicap).

La **fiscalité indirecte** a atteint un montant de 388 M€, soit une augmentation de + 5,8% sur l'année, grâce au dynamisme des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) dont la recette a été de 208,8 M€ (+16 M€ en volume). L'évolution est plus limitée comparée aux

deux années précédentes, mais elle traduit tout de même un marché de l'immobilier toujours actif. Le Fonds de péréquation des DMTO à 5,2 M€ est en baisse de 27,1%, le Département ne bénéficiant plus que du dispositif issu de la loi de finances (LF) 2014 destiné au financement des AIS.

Le produit de la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) est de 138,9 M€, en augmentation de 5,5%.

La Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) est de 11 M€ (+1%) et est affectée depuis 2008 au financement complémentaire des transferts de compétences non couverts par la TSCA.

La Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE) est stable à hauteur de 14 M€ (+0,5 %).

La Taxe d'Aménagement, à 9,9 M€, voit son produit se stabiliser après une année 2015 intégrant de nombreuses régularisations.

**Les dotations et participations** sont en baisse de 7,7 % et représentent un montant de 198,5 M€ (soit -16,5 M€ en volume).

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) connaît une nouvelle réduction de près de 20 M€, pour un produit de 123,3 M€ (-13,7 %), en application de la politique de redressement des comptes publics pour la période 2015-2017.

La Dotation globale de décentralisation (DGD) à 1,6 M€ et la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DRCTP) à 31,2 M€ restent toutes les deux figées.

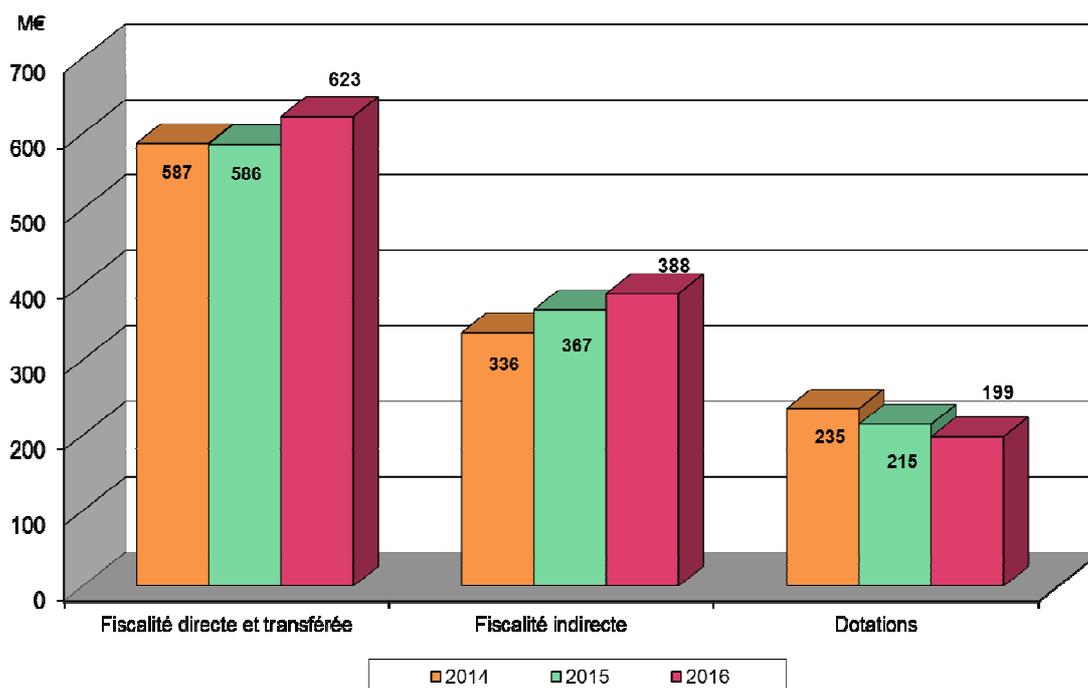
Les compensations de fiscalité directe ont généré 10,5 M€ (-1 %) de recettes.

La dotation PCH égale à 11,3 M€ est quasi stable (-1 %), tandis que la dotation pour la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est de 1,3 M€ (+5,6 %).

Le Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI) progresse de +7,7 % pour atteindre 6,7 M€.

Il est ainsi constaté une évolution au profit de la fiscalité directe et indirecte grâce au dynamisme de la CVAE et des DMTO, qui viennent en partie compenser la baisse ou le gel des dotations imposés par l'Etat.

### Evolution de la répartition des produits fiscaux et des dotations

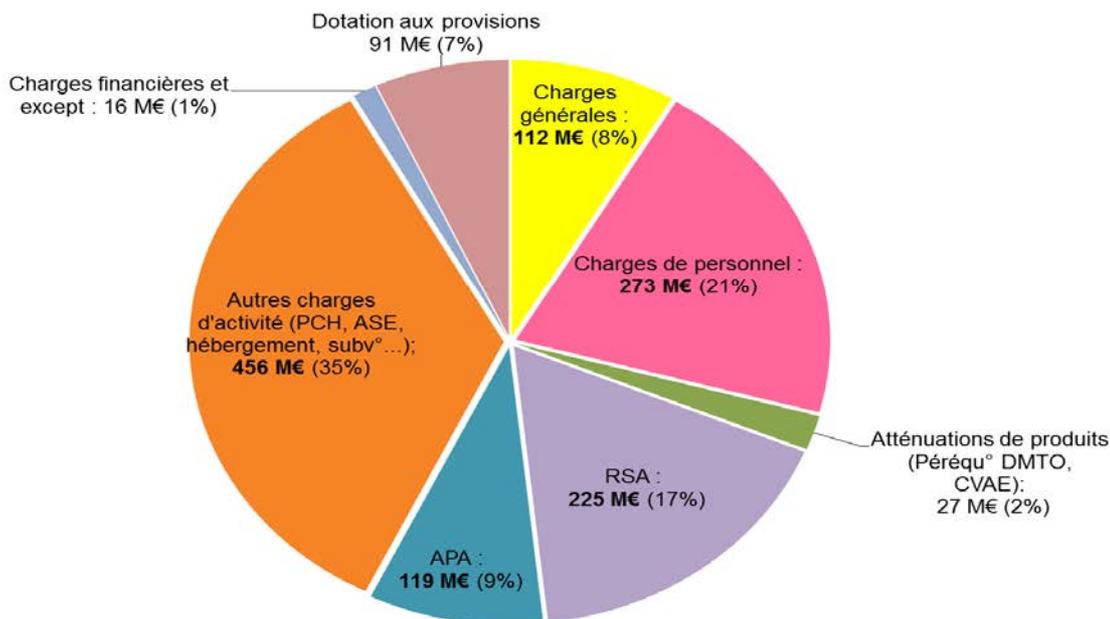


Les autres recettes de fonctionnement concernent les recouvrements au titre des aides sociales (36,5 M€), les refacturations de mises à disposition de personnel auprès d'organismes extérieurs (SMEA, MDPH, ATD) pour 10,4 M€, l'apurement du rattachement des dépenses 2015 (10,4 M€), et la reprise sur provisions (60,4M€).

**Les dépenses de fonctionnement sont de 1 318 M€**, soit une augmentation de 4,7 % au lieu de +1,9 % en 2015. Ceci s'explique notamment en raison de la hausse de 50% des provisions constituées (91 M€ au lieu de 61 M€ en 2015).

Hors provisions, les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,4% en 2016.

### Composition des dépenses de fonctionnement 2016: 1,32 Milliard d'€



**Les charges générales** s'élèvent à 112 M€ et ont évolué de +2,1 % l'an. Elles incluent les frais de transport pour 50,1 M€, dont 45 M€ au titre des scolaires pour 80 000 élèves transportés.

Le département de la Haute-Garonne poursuit sa politique de gratuité des transports scolaires.

L'entretien et les réparations de voirie et bâtiments s'élèvent à 19,1 M€ (+6%).

Les achats de fournitures (eau, énergie, carburants, petits matériels et fournitures) représentent 7,4M€ (-4,2 %). Les locations mobilières et immobilières et les charges pèsent pour 8,5 M€ (-3,8 %).

Les autres postes de charges générales sont pour l'essentiel les frais de télécommunications et postaux (4,5 M€), les prestations de services (3,7 M€, dont la téléassistance aux personnes âgées (1,8 M€), les organismes de formation (3,4 M€), les honoraires médicaux et de conseils (3 M€) intégrant notamment l'ouverture mi-2016 d'une plateforme d'accueil et d'évaluation des mineurs isolés gérée par l'ANRAS, les relations publiques et les annonces et publications (3 M€).

**Les frais de personnel** représentent 272,8 M€ et connaissent en 2016 l'évolution annuelle la plus faible de ces cinq dernières années, soit 1 M€ en volume.

La répartition de l'effectif départemental au 31/12/2016 est de 6.744 agents (contre 6.777 en 2015), dont 6131 permanents (titulaires, stagiaires, et non titulaires sur emplois permanents) et 494 assistants familiaux.

L'essentiel de la hausse du coût de la masse salariale résulte du glissement vieillesse technicité (GVT) à hauteur de 1,7 M€ et de l'augmentation de la valeur du point (0,74 M€).

**Le Revenu de Solidarité Active** se chiffre à 224,3 M€ (+3,6 %), soit une hausse annuelle deux fois moins forte que celle des deux années précédentes, due à la nette inflexion du nombre des demandes de RSA.

Le nombre de bénéficiaires du RSA est de 36 588 en décembre 2016, contre 38 203 en décembre 2015. Les allocations ont été versées pour 205,8 M€ et 4,2 M€ en faveur des organismes de formation.

**L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie** s'élève à 118,6 M€ (+3,2%)

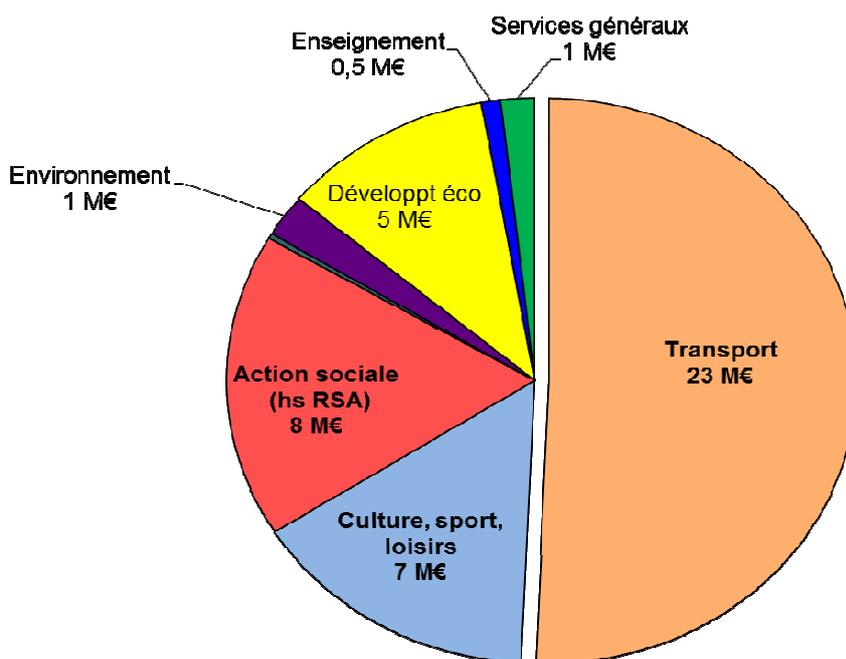
Le nombre de bénéficiaires de l'APA est de 26 875 en décembre 2016 contre 26 220 en décembre 2015, dont 67% relèvent de l'APA à domicile.

La mise en œuvre de la loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) a abouti, d'une part, à augmenter les montants moyens grâce à une diminution de la participation des bénéficiaires, et d'autre part, à étendre les domaines de prise en charge, notamment au bénéfice des aidants.

**Les autres charges d'activité** représentent 456,3 M€ (+3 %) et intègrent :

- **Les aides à la personne** (hors APA et RSA) pour 66,3 M€ (+4,2 %) dont :
  - La PCH : 50,9 M€ en évolution de 7,3 % compte tenu de la progression toujours soutenue du nombre des bénéficiaires (4 733 en décembre 2016 contre 4 751 en 2015).
  - L'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) a diminué de 4 % pour atteindre 7,3 M€. On compte 1 050 bénéficiaires en décembre 2016 (1039 en fin 2015).
  - Les allocations de l'Aide sociale à l'enfance : 1,8 M€ (+3,5 %). Le nombre de familles aidées a été de 5 271, contre 5 461 en 2015 (jeunes majeurs inclus).
  - Le Fonds de solidarité logement : 2,9 M€, (-14 %),
  
- **Les frais de séjour** (ou d'hébergement) pour 257,3 M€ (+4,3 %), dont :
  - 32 M€ pour les personnes âgées, hausse de 8,1 % due à l'impact de la loi ASV,
  - 118,5 M€ pour les personnes handicapées (stable)
  - 106,8M€ concernant le coût des structures d'accueil liées à l'enfance (soit +8,3 %) et a concerné notamment la mise en application du plan 2020 sur la protection de l'enfance par le remplacement des mineurs non accompagnés vers des foyers jeunes travailleurs ou des Maisons d'enfants à caractère social.
  
- **Les contributions obligatoires** : 64 M€ (+2,5 %), dont 47,1 M€ pour le SDIS et 16,9M€ pour les dotations aux collèges.
  
- **Les participations** : 12 M€ (-11,6 %), dont le versement de 4,9 M€ au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA31) et de 3,4 M€ à l'ATD31.
  
- **Les subventions** (hors RSA) : 46 M€. Elles restent stables en 2016.

**Répartition des subventions de fonctionnement par fonction : 46 M€**



*L'activité Transport* à hauteur de 23,3 M€ recouvre la participation du budget principal au déficit du budget annexe de l'Interurbain pour 22,4 M€.

*La culture, les sports et loisirs* représentent 7 M€, dont 3,8 M€ pour les actions culturelles permettant notamment le financement des écoles de musique (1,5 M€), des diverses associations, ainsi que des festivals.

*L'action sociale* a bénéficié de 8 M€ dont 3,8 M€ à la MDPH31, et 1,3 M€ pour la Mission Locale Haute-Garonne dans le cadre de l'insertion des jeunes.

*Le développement touristique* a été financé à hauteur de 3,3 M€, et 1 M€ a été consacré à l'agriculture.

- **Les aides à la demi-pension** des collèges ont été attribuées à l'identique de 2015 à hauteur de 6,3 M€.

**Les reversements de produits fiscaux** se sont élevés à 26,5 M€ (+1,1%). Ils mettent en œuvre le système de péréquation horizontale entre départements par un reversement des DMTO au titre du *Fonds de Solidarité sur les aides individuelles sociales* (RSA, PCH, APA) pour 6,9 M€, et du *Fonds de péréquation des DMTO* pour 16,2 M€.

De même, le Conseil départemental a reversé au *Fonds National de Péréquation de la CVAE* 3,2 M€.

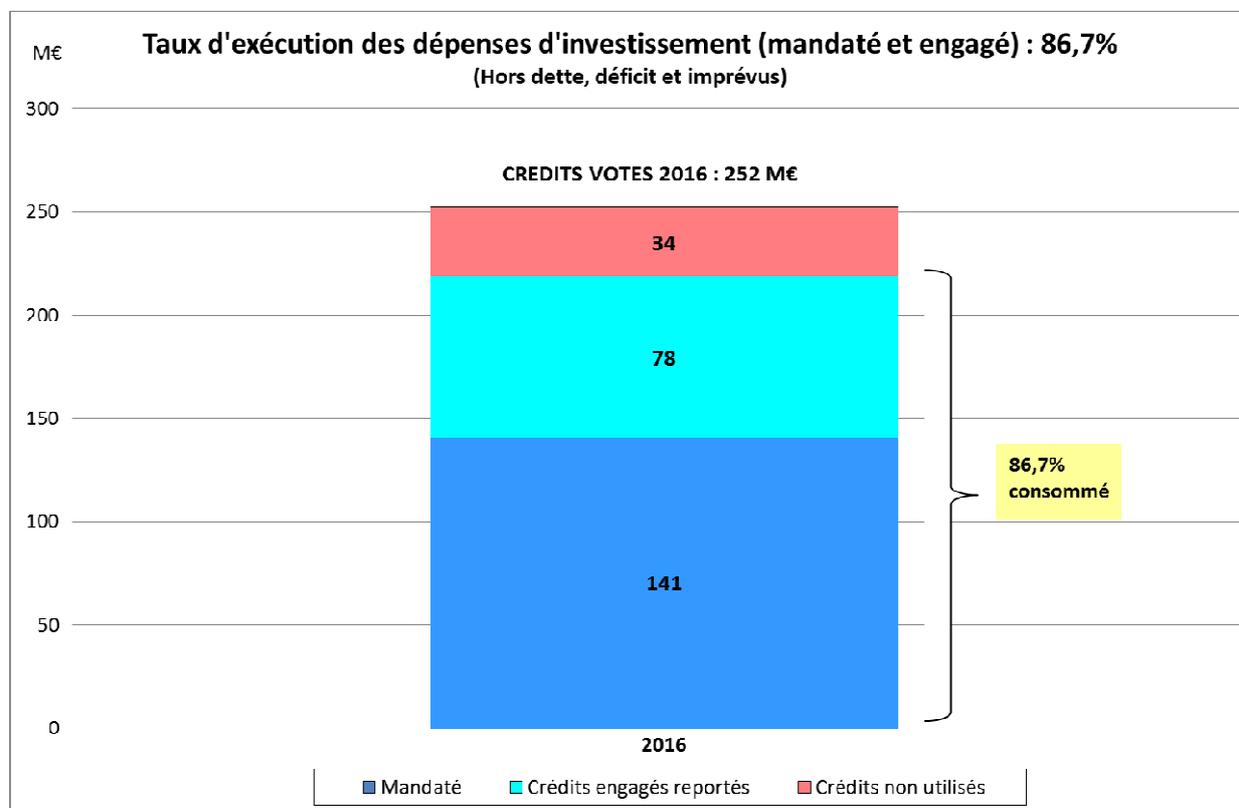
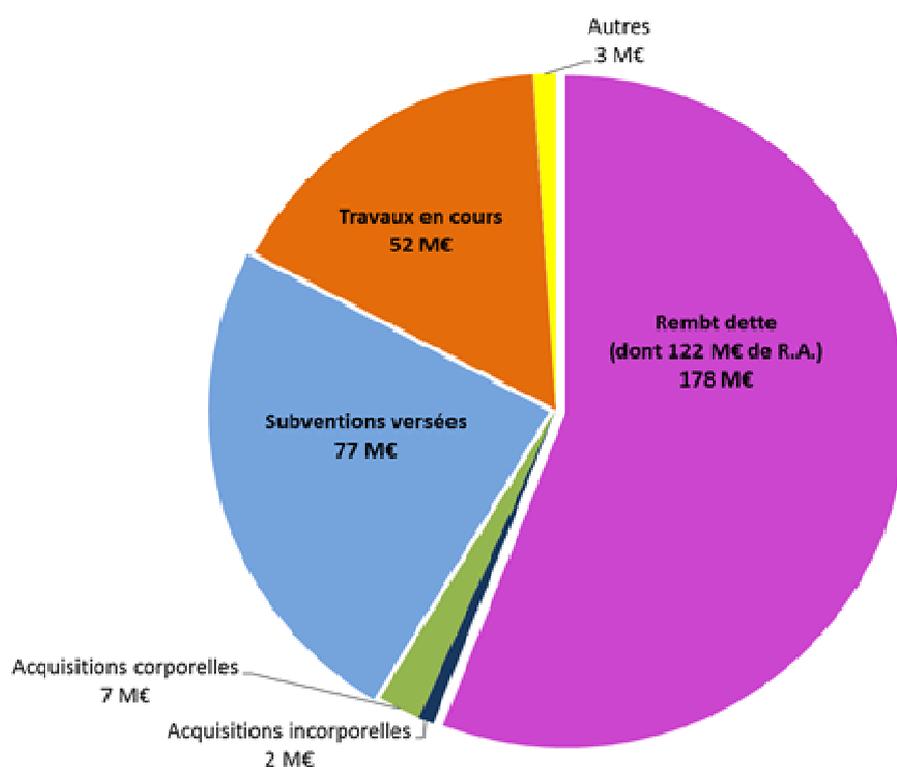
**La charge financière** a représenté 13,9 M€. Les intérêts de la dette d'un montant de 12,5 M€ sont en recul de 15 % et représentent 1,2 % des dépenses de fonctionnement.

Ce résultat favorable s'explique par le maintien des taux d'intérêt à un niveau très bas, ainsi que par un stock de dette qui continue de se réduire pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

**Les dotations aux provisions** ont été constituées à hauteur de **91 M€** (+50%) et sont destinées à couvrir les charges de décentralisation (90M€) et les créances incertaines dont les impayés de loyers FSL et les remises gracieuses RSA (1 M€).

## **B - L'investissement et ses ressources :**

Composition des dépenses d'investissement 2016 : 319 M€



**Les dépenses d'équipement brut** se sont élevées à 60,4 M€ (-10,3 %).

Elles se composent d'achat de logiciels (2 M€) et d'acquisitions de biens (6,5 M€), pour l'essentiel des matériels informatiques et mobiliers pour les collèges (2,9 M€) et pour les services (2,3 M€).

Elles comprennent également les travaux en cours à hauteur de 51,6 M€ (-13 %) portant sur :

- **les bâtiments** : 16,3 M€ (-28,6 %), dont 13,8 M€ pour les collèges, 1 M€ pour les Maisons des Solidarités, 0,7 M€ pour les bâtiments administratifs, et 0,4 M€ pour les bâtiments culturels.

Les travaux neufs des collèges ont été réalisés à hauteur de 9,5 M€ et portent notamment sur la reconstruction du collège de L'Union (6,7 M€), la réhabilitation du collège L.Paulin à Muret (1,2M€), la restructuration du collège de Pibrac (0,4 M€) et l'extension du collège P. Labitrie à Tournefeuille.

Le patrimoine bâti des collèges a été financé pour un montant de 11,6 M€ pour des opérations de grosses réparations (accessibilité, mises aux normes, étanchéité des toitures, réfections, chauffage...).

- **la voirie** : 31,4 M€ (-0,8 %) pour financer diverses opérations de modernisation du réseau sur RD, de travaux sur ouvrages d'art, de chaussées et de pistes cyclables.

**Les subventions d'équipement versées** s'élèvent à un niveau comparable à 2015, soit 77 M€ (-2,3 %), au bénéfice des personnes publiques : 59,3 M€ (-7,6 %), et des personnes privées : 17,3M€ (+21,3 %).

En ce qui concerne le secteur public, la baisse constatée s'explique en grande partie par la conclusion d'un certain nombre de contrats de territoires lors du dernier trimestre 2016, pour lesquels les premiers versements n'ont pu être effectués en 2016. Pour ces contrats, les crédits prévus ont été reportés et l'essentiel des mandatements au bénéfice des communes et des intercommunalités seront réalisés sur l'exercice 2017. A ceci se rajoute une faible exécution au titre des subventions pour les transports urbains, compte tenu des demandes de versement formulées par TISSEO en 2016 portant sur la ligne du tramway Envol et Garonne (2,4 M€).

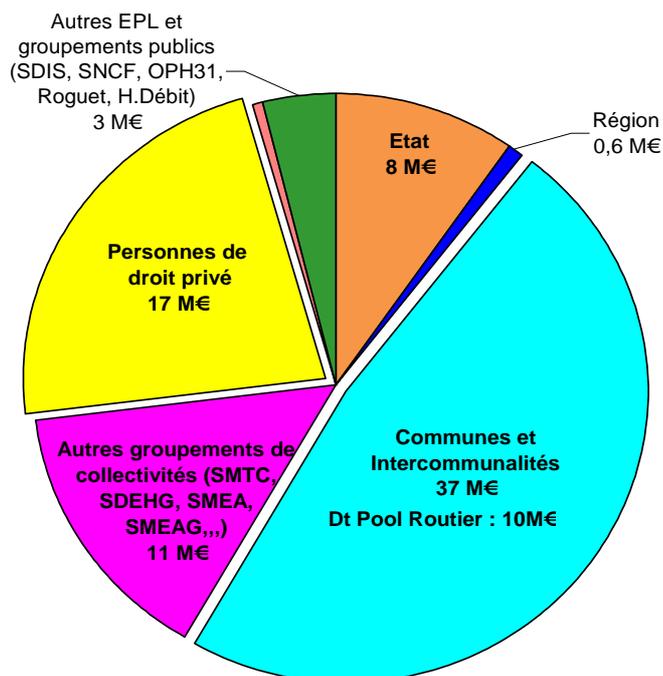
Les subventions à la voirie, quant à elles, connaissent une augmentation en passant à 22,6 M€, (contre 19,3 M€ en 2015), due notamment à l'accélération des programmes cofinancés par l'Etat (en particulier la déviation Arlos-Saint Béat).

Les versements aux autres personnes publiques ont concerné le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (2,7M€), le Service Départemental d'Incendie et Secours (2 M€).

**Après intégration des reports d'engagement sur les comptes concernés (c. 2041), l'exécution des subventions aux personnes publiques s'élève à 121,4 M€, soit 86% d'exécution des crédits de paiement 2016.**

En ce qui concerne les subventions au secteur privé, la hausse de 3 M€ en volume résulte pour l'essentiel d'une plus forte réalisation dans le domaine de l'habitat social (14,5 M€ contre 12,8 M€ en 2015).

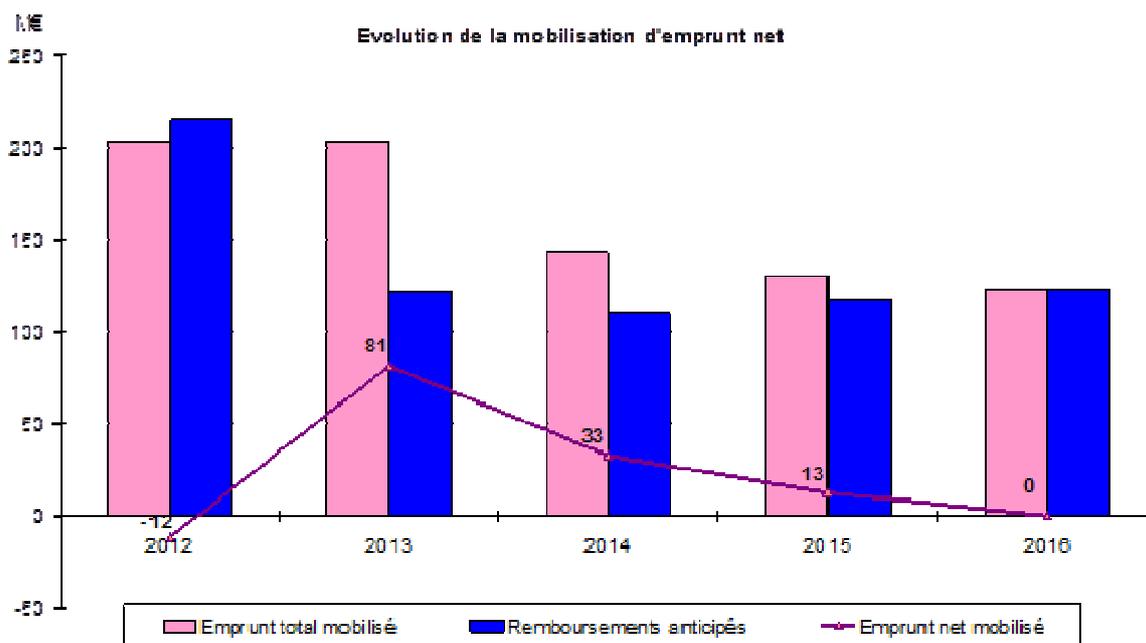
### Répartition par organismes des subventions d'équipement 2016 : 77 millions d'Euros



**Le remboursement de la dette** a concerné le capital annuel pour 56 M€, et les remboursements anticipés pour 122,5 M€ effectués de manière temporaire pour déstocker la trésorerie excédentaire, et pour 2 emprunts à titre définitif (13,6 M€) dans le cadre de la gestion active de la dette.

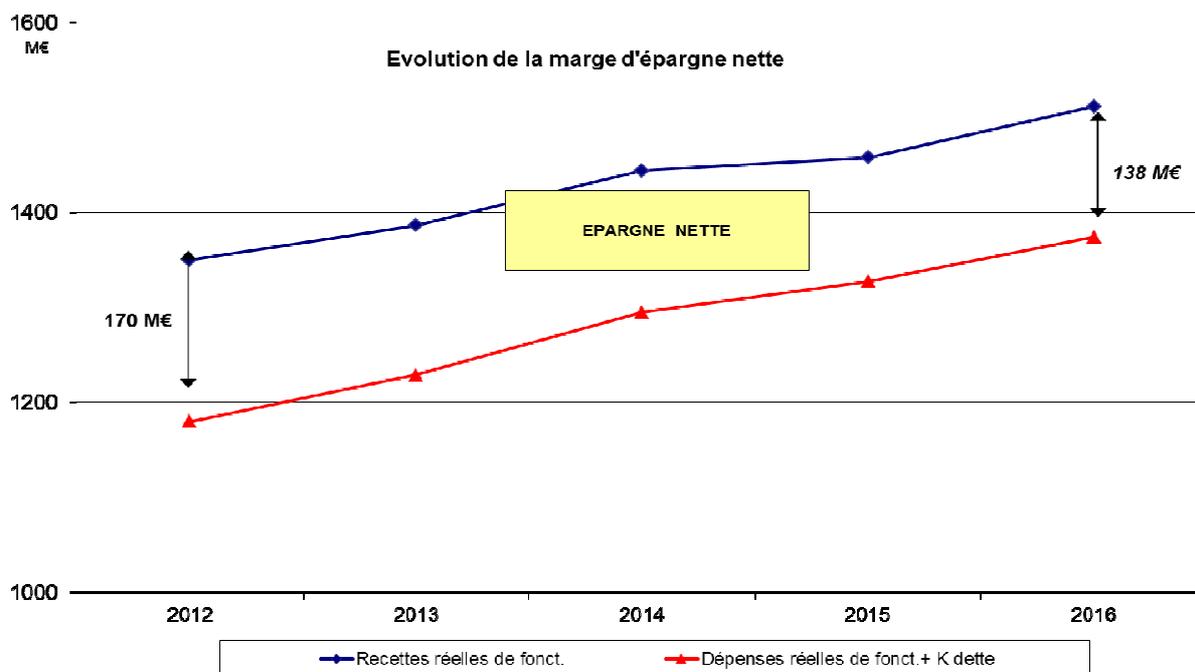
**Les recettes propres d'investissement (RPI)** hors emprunt représentent 35 M€, et comprennent le FCTVA (11,7 M€), la DDEC (4,8 M€), la DGE (4,2 M€), et diverses subventions (7,5 M€) et remboursement de prêts (5,2 M€).

Aucun emprunt n'a été mobilisé par la collectivité en 2016. Les opérations sur la dette n'ont concerné que les retirages d'emprunts remboursés par anticipation (soit 122,5 M€).



## IV- LES INDICATEURS FINANCIERS COMPARES

**L'épargne nette** à 138 M€ augmente de 8 M€ (+5,6 %), en intégrant la charge du remboursement du capital de la dette de 56 M€. Le ratio par habitant est de 106 €, contre 56 € en moyenne nationale (CA 2015). Cette mesure d'épargne fixe le montant disponible restant à la collectivité pour financer ses équipements.



### La capacité d'investissement :

M€	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Epargne nette (B)</b>	<b>170</b>	<b>157</b>	<b>149</b>	<b>130</b>	<b>138</b>
Dépenses réelles d'investissement totales	462	377	356	333	319
<i>dt remboursements anticipés d'emprunts</i>	215	121	110	117	122
<b>Dépenses réelles d'investissement (hs C16)</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>188</b>	<b>148</b>	<b>141</b>
<b>Recettes réelles d'investissement (hs aff°) (C)</b>	<b>251</b>	<b>241</b>	<b>182</b>	<b>161</b>	<b>157</b>
dont emprunts <b>(D)</b>	<b>203</b>	<b>203</b>	<b>143</b>	<b>130</b>	<b>122</b>
<b>Capacité d'investissement (B+C-D)</b>	<b>218</b>	<b>195</b>	<b>188</b>	<b>161</b>	<b>172</b>
% évol°		-10,46%	-3,52%	-14,56%	6,98%

La capacité de financement des investissements s'élève à 172 M€, en progression de +7% sur l'an.

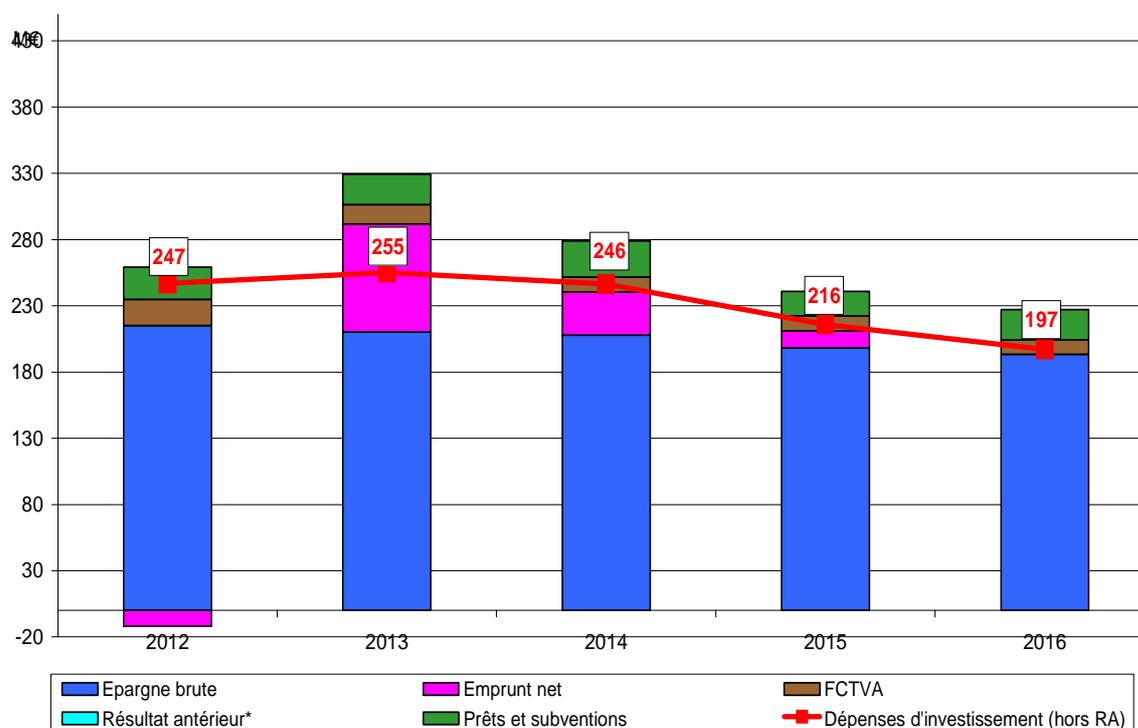
L'ensemble des investissements (hors dette) a été couvert par les recettes disponibles (CAF nette + recettes propres d'investissement), ce qui a permis de ne pas mobiliser de nouveaux emprunts sur l'exercice 2016.

## Les financements de l'investissement :

	2012	2013	2014	2015	2016
<b><i>Investissements :</i></b>					
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>188</b>	<b>148</b>	<b>141</b>
dt Equipements bruts	95	70	69	67	60
dt Subventions versées	102	130	115	79	77
dt Autres (prêts, comptes de tiers)	5	3	4	1	4
<b>Remboursements d'emprunts</b>	<b>260</b>	<b>174</b>	<b>169</b>	<b>186</b>	<b>178</b>
dt remboursements anticipés	215	121	110	117	122
<b>Total des investissements (A)</b>	<b>462</b>	<b>377</b>	<b>356</b>	<b>333</b>	<b>319</b>
<b><i>Financements :</i></b>					
<b>Epargne brute</b>	<b>215</b>	<b>210</b>	<b>208</b>	<b>198</b>	<b>194</b>
<b>Ressources propres d'investissement</b>	<b>48</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>35</b>
dt Dotations globalisées (FCTVA)	20	15	11	11	11
dt Subventions d'investissement	18	16	19	13	18
dt Rembt prêts	7	7	8	5	5
<b>Emprunts</b>	<b>203</b>	<b>203</b>	<b>143</b>	<b>130</b>	<b>122</b>
<b>Total des financements (B)</b>	<b>466</b>	<b>451</b>	<b>390</b>	<b>359</b>	<b>351</b>
<b><i>Clôture :</i></b>					
<b>Variation du fonds de roulement N (B-A)</b>	<b>4</b>	<b>74</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>31</b>

En 2016, l'épargne brute a financé plus de 98% des dépenses d'investissement (hors remboursements anticipés de dette).

Quote-part réelle des recettes dans le financement des dépenses d'investissement

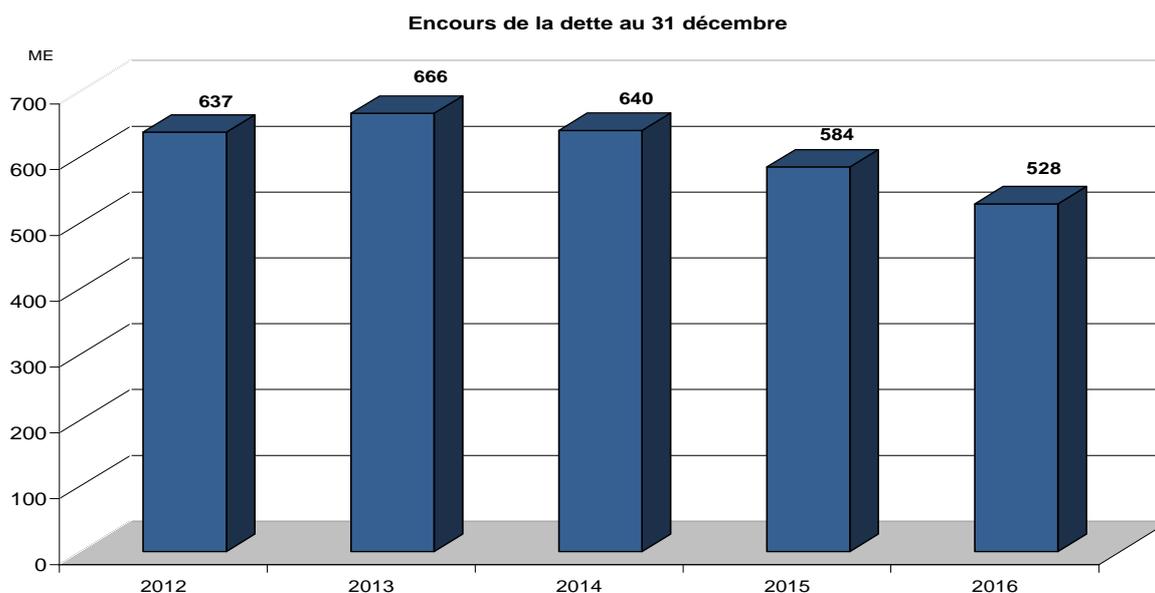


## Les résultats :

M€	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles totales	1601	1627	1626	1618	1669
Dépenses réelles totales	1597	1553	1593	1593	1638
<b>= Variation du fonds de roulement N</b>	<b>4</b>	<b>74</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>31</b>
% évol°		1599,20%	-55,46%	-22,27%	21,27%
Résultats reportés N-1 (yc affectation)	13	17	91	124	150
<b>= Résultat global de clôture</b>	<b>17</b>	<b>90</b>	<b>124</b>	<b>150</b>	<b>181</b>
% évol°		432,81%	37,70%	20,69%	20,79%

## V – DETTE PROPRE ET DETTE GARANTIE

**Le stock de dette propre** au 31 décembre 2016 s'élève à 528,3 M€ au budget principal, soit une baisse de -9,6% l'an.



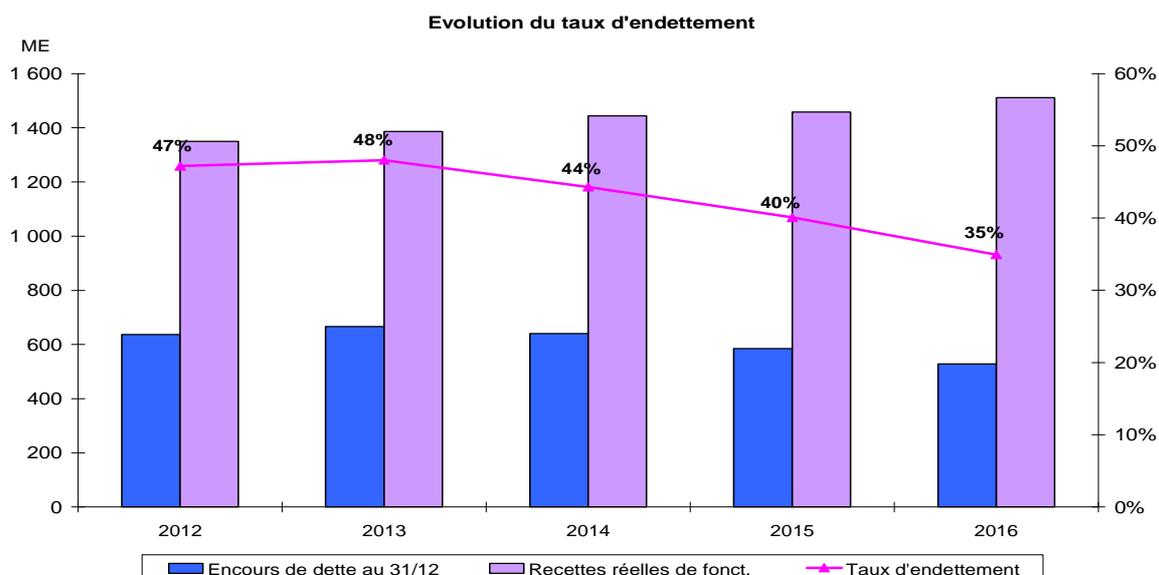
## Les ratios :

\* **La charge par habitant** : 407 € contre 541 € pour les départements hors Paris hors DOM (données CA 2015)<sup>1</sup>.

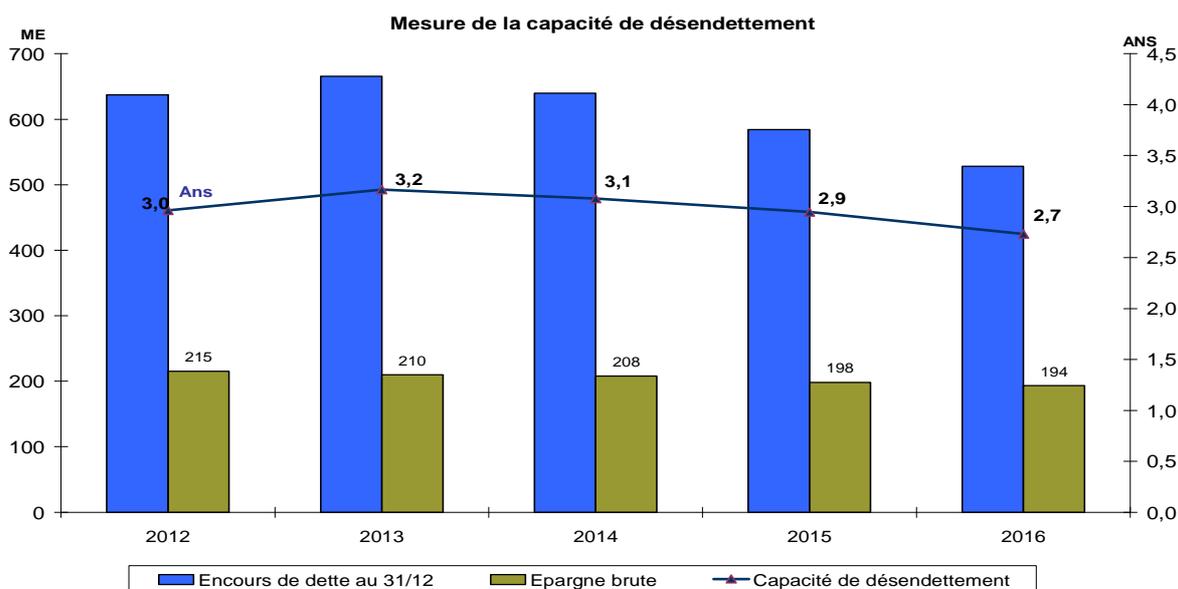
\* **Le taux d'endettement**<sup>2</sup> se replie à nouveau largement de 5 points à 35 % en 1 an. Il se situe à près de 55 % pour l'ensemble des départements (hors Paris et DOM – 2015).

<sup>1</sup> Source : DGCL DGFIP Les finances des départements en 2015.

<sup>2</sup> Taux d'endettement : encours de la dette divisé par les recettes réelles de fonctionnement.



\* **La capacité de désendettement<sup>3</sup>** est de 2 ans et 7 mois, et se réduit légèrement, pour atteindre son plus bas niveau sur les 5 ans. Elle reste globalement stable sur la période.



Ce ratio de désendettement exprime le poids de la dette en nombre d'années d'épargne, et permet de mettre en exergue la solvabilité de la collectivité. La stabilité de ce ratio sur les dernières années est due au maintien de l'autofinancement (CAF) conjugué à une diminution du stock de la dette.

Pour l'ensemble des départements, la capacité de désendettement est de 5,2 ans (hors Paris et DOM – 2015).

\* **Les frais financiers** (intérêts de la dette) s'élèvent à 12,5 M€, en baisse de -15,2 %.

\* **L'annuité de la dette**, à 68 M€, se réduit de -17,3 % compte tenu d'une annuité importante supportée en 2015 intégrant un remboursement in fine d'emprunt de 8 M€. L'annuité par habitant s'élève à 53 € en 2016, (contre 60 € pour l'ensemble des départements hors Paris et DOM- 2015).

<sup>3</sup> Capacité de désendettement : encours de la dette divisé par l'épargne brute.

Grâce à la baisse de l'encours de dette et à une capacité de désendettement qui demeure favorable le Département a reconstitué des marges de manœuvre en matière d'emprunt. Il sera ainsi possible de recourir à l'emprunt de façon significative sur les prochains exercices, sans pour autant obérer les grands équilibres financiers. Ceci permettra de faire face à la montée en puissance des différents projets d'investissement, tant en maîtrise d'ouvrage qu'en subventions d'équipement, tels que prévus dans le Plan de développement Haute-Garonne 2016-2021.

**Le stock de dette garantie** au 31 décembre 2016 s'élève à 1,037 milliard d'€, pour une annuité garantie de 63 M€. Le logement social représente 99,5% de cet encours.

**Le taux d'endettement de la dette consolidée<sup>4</sup>** est de 9,5%.

### **Conclusion :**

Les dépenses et les recettes réalisées en 2016 ont permis de maintenir les marges de manœuvre du Département de la Haute-Garonne.

Outre la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de structure, le Département a bénéficié, pour la première fois depuis de nombreuses années, d'une moindre évolution des dépenses de RSA (allocations).

Les recettes ont quant à elles progressé favorablement, surtout grâce à une CVAE et à des droits de mutation dynamiques. Ceci a permis d'amortir la ponction encore opérée par l'Etat sur la DGF (-20 M€).

Ceci permet de disposer encore d'un niveau d'autofinancement supérieur à la moyenne des autres départements.

En matière d'investissement, les dépenses réalisées sont en diminution en 2016 malgré l'augmentation significative des crédits inscrits au budget. Cette situation est ponctuelle car un montant important de crédits ont été engagés en 2016 et seront dépensés en 2017. Ainsi, après intégration des dépenses engagées en fin d'exercice, le taux d'exécution des investissements avoisine les 87%.

En 2016, les équipements sont en totalité financés par l'épargne et les ressources propres d'investissement. La collectivité n'a pas recouru à l'emprunt. Les opérations sur les comptes de dette n'ont eu pour objectifs que de gérer la trésorerie et de réaménager la dette afin de réaliser des économies financières. L'encours de dette poursuit ainsi sa décrue (-17% en 5 ans).

L'analyse ci-retracée montre que le Département de la Haute-Garonne dispose d'indicateurs financiers encore satisfaisants, qui permettront notamment la poursuite de la politique de solidarité envers les plus fragiles, et la mise en application du plan investissement 2016-2021 voté par l'assemblée départementale pour plus d'1 milliard d'euros.

---

<sup>4</sup> Dette consolidée : dette propre + dette garantie + subventions en annuités + prêts (comptes 27 en dépense et recette).

## VI - Département de la Haute-Garonne - Budget consolidé

Budget consolidé au compte administratif 2016 - hors reprise des résultats antérieurs

	Budgets annexes en M€										Budget principal en M€	Total consolidé en M€
	Restauration	Cité Roguet	Parc Technique	Labo des Routes	Pépinières	Laboratoire de l'Eau	Laboratoire Vétérinaire	Transports interurbains	Réseaux Haut Débit	Total		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	1,21	1,79	20,97	0,31	0,74	5,71	3,86	24,23	0,26	59,09	1 450,88	1 509,97
dont subvention d'équilibre											24,18	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	1,21	2,05	20,82	0,39	0,74	5,80	3,77	24,23	0,32	59,32	1 516,98	1 576,30
dont subvention d'équilibre	0,39			0,27	0,48		0,50	22,43	0,11	24,18		24,18
<b>Dépenses d'investissement</b>	0,00	1,32	2,67	0,33	0,00	0,31	0,17	0,48	0,63	5,90	326,74	332,64
dont subvention d'équilibre											0,28	0,28
<b>dépenses d'investissement hors emprunt</b>	0,00	1,16	2,67	0,33	0,00	0,31	0,17	0,48	0,63	5,75	148,32	154,07
dont dépenses d'équipement (20 21 23 hors 238)	0,00	0,50	2,00	0,33	0,00	0,31	0,17	0,41	0,63	4,35	60,24	64,59
dont subventions versées (204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,06	77,06
<b>Recettes d'investissement</b>	0,00	1,72	3,69	0,49	0,03	0,71	0,22	0,19	0,07	7,13	337,43	344,56
dont subvention d'équilibre		0,20							0,07	0,28		0,28
<b>recettes d'investissement (hors emprunt et OCLT)</b>	0,00	1,72	3,69	0,49	0,03	0,71	0,22	0,19	0,07	7,13	159,02	166,15
<b>Total dépenses</b>	1,21	3,11	23,64	0,64	0,75	6,02	4,04	24,71	0,89	65,00	1 777,61	1 842,61
<b>Total recettes</b>	1,21	3,77	24,51	0,88	0,77	6,50	3,99	24,42	0,39	66,44	1 854,42	1 920,86
<b>Résultat avant reprise (recettes - dépenses)</b>	0,00	0,66	0,87	0,24	0,02	0,48	-0,05	-0,29	-0,50	1,45	76,80	78,25

## VII – LES RATIOS LEGAUX

	Valeurs en €	Moyennes nationales en 2015
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 015	901
Produit des impositions directes/population	480	317
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 164	1 000
Dépenses d'équipement brut/population	47	90
Encours de dette/population (1)	407	519
DGF/population	95	161
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	20,69%	20,60%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement	90,90%	94,60%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	4,01%	9,00%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	34,95%	51,90%
(1) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N		

## **Sommaire des abréviations**

ACTP : allocation compensatrice tierce-personne

APA : allocation personnalisée à l'autonomie

ATD : Agence Technique Départementale

CVAE : contribution sur la valeur ajoutée des entreprises

DDEC : dotation départementale d'équipement des collèges

DGD : dotation générale de décentralisation

DGE : dotation globale d'équipement

DGF : dotation globale de fonctionnement

DMTO : droits de mutation à titre onéreux

DRCTP : dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

FCTVA : fonds de compensation de la TVA

FMDI : fonds de mobilisation départementale pour l'insertion

FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources

FSL : fonds solidarité logement

GVT : glissement vieillesse technicité

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau

MDPH : maison départementale des personnes handicapées

MECS : maisons d'enfants à caractère social

PCH : prestation de compensation du handicap

RSA : revenu de solidarité active

SMEA : Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement

TDCFE : taxe départementale sur la consommation finale d'électricité

TICPE : taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques

TSCA : taxe spéciale sur les conventions d'assurances